



MINISTÈRE  
DE L'ÉDUCATION  
NATIONALE,  
DE LA JEUNESSE  
ET DES SPORTS

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

Fiche Espace

# SALLES D'ARTS PLASTIQUES - ARTS APPLIQUÉS ET CULTURE ARTISTIQUE

Cet espace permet aux élèves de travailler, de créer, de s'exprimer, de présenter leur travail et de développer une culture artistique. Investi par plusieurs pratiques plastiques souvent simultanées (dessin, sculpture, vidéo, peinture, installation, etc.), cet espace est modulable.



MATERNELLE  
ÉLÉMENTAIRE  
COLLÈGE  
LYCÉE GÉNÉRAL ET TECHNOLOGIQUE  
LYCÉE PROFESSIONNEL



## ■ USAGES ESSENTIELS

- **Pratiques plastiques et artistiques** : dans différentes postures et à partir de différents supports, médias, outils et matériaux, les élèves expérimentent et travaillent individuellement ou en petits groupes.
- **Pratiques d'observation, d'analyse d'œuvres et culture artistique** : les élèves regardent et analysent des œuvres vidéo projetées, fixes et animées, visuelles, textuelles, sonores.
- **Exposition et présentation** : les élèves mettent en valeur leurs travaux ou présentent leurs réalisations au reste du groupe classe.
- **Création numérique** : l'usage des tablettes et d'appareils photo numériques se généralise pour travailler les images fixes et mobiles.
- **Préparation et nettoyage** : la présence d'un point d'eau est indispensable à l'entretien des outils, surfaces et mobilier, notamment pour les activités de peinture et de sculpture. Il permet aussi aux élèves de se laver les mains quand ils réalisent des travaux salissants.
- **Rangement et séchage** : pour les fournitures, outils, supports (y compris de grand format) ainsi que pour les travaux produits par les élèves. Ces deux usages peuvent être réunis dans le local attenant à la salle d'arts plastiques ou dans une zone délimitée de celle-ci.

## ■ AUTRES USAGES POSSIBLES

- **Co-intervention** : certains enseignements peuvent nécessiter la présence de deux enseignants dans la salle.
- **Accueil d'intervenants extérieurs** pour des séances découvertes régulières ou ponctuelles donnant lieu à de petites conférences. Des artistes peuvent être invités dans ce cadre à présenter leur travail.
- **Activités extrascolaires** : la salle peut abriter des activités de loisirs, de formation, culturelles, conduites par des intervenants extérieurs (associations...) en dehors des temps scolaires.



## POUR UNE ÉCOLE PLUS SÛRE

Faciliter le verrouillage des portes avec des boutons moletés et le blocage des accès grâce au mobilier pour se barricader dans cet espace en cas d'intrusion malveillante.

Permettre l'occultation des vitrages donnant sur les circulations.

Prévoir des rangements adaptés pour les produits dangereux (solvants...).

Si les zones de mise à l'abri PPMS risques majeurs incluent ces espaces, prévoir un rangement accessible pour les mallettes PPMS.

## ■ POINTS DE VIGILANCE

- La pratique de différentes techniques plastiques nécessite de pouvoir **entreposer** des fournitures diverses et en grande quantité. Ce **stockage** ne doit pas **réduire** la **surface dédiée à la création**. Une **réserve verrouillable attenante** est préconisée.
- Une partie des travaux peut être exposée en dehors de la salle d'arts plastiques (circulations, hall d'entrée, foyer, salles de réunion, salle polyvalente). Certains de ces espaces peuvent être configurés de manière à accueillir les œuvres prêtées dans le cadre des démarches d'éducation artistique et culturelle, dans des conditions de sécurité conformes à l'intégrité des œuvres et à l'accueil du public extérieur. Idéalement, la création d'un espace-lieu de rencontre avec l'œuvre (E-LRO) est à considérer.
- Un **autre espace de stockage** peut être prévu pour les activités extrascolaires et associatives.

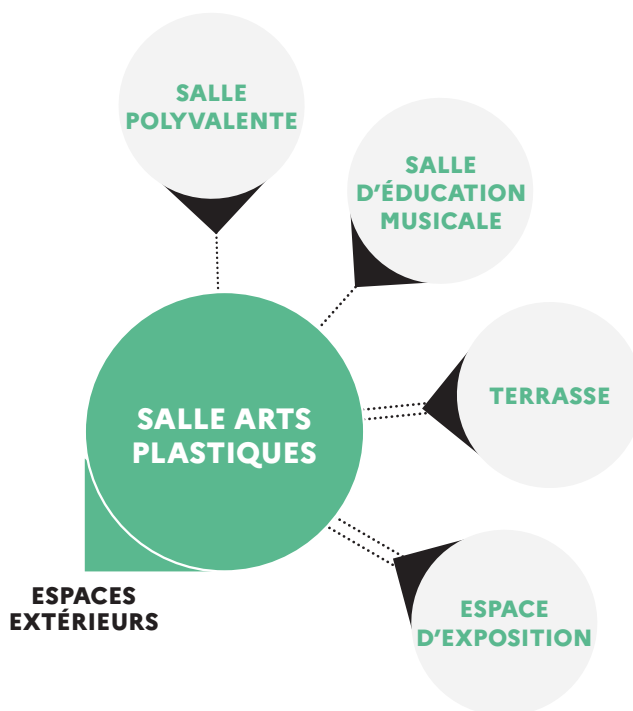
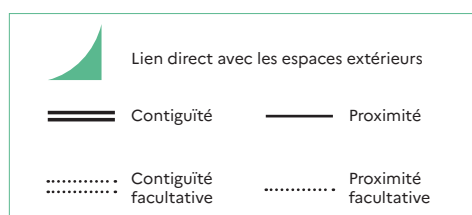
## AMÉNAGEMENT SPATIAL, MOBILIER, ÉQUIPEMENT

VOCATION	MOBILIER	ÉQUIPEMENT
<p><b>USAGES ESSENTIELS</b></p> <p><b>Pratiques plastiques et artistiques</b> Les élèves peuvent travailler assis, debout, au sol, en plan ou en volume, sur des surfaces verticales ou non.</p>	Tables simples 100 x 200cm et 80 x 120cm, planches sur des tréteaux modulables, tabourets empilables, chaises, établis, chevalets, tableau blanc, surfaces d'écriture et de projection	Bâches pour couvrir le sol, murs avec accroche pour le travail debout, VPI et/ou TNI
<p><b>Pratiques d'observation, d'analyse d'œuvres et culture artistique</b></p>	Tables et chaises mobiles	Écran de projection, tableau numérique, ordinateur, vidéoprojecteur, système hifi
<p><b>Exposition et présentation</b> De supports pédagogiques et travaux</p>	Socles, vitrines	Écran de projection rétractable, ordinateur, vidéoprojecteur, système hifi, système d'accrochage au mur, cimaises
<p><b>Création numérique</b> Production d'œuvres mobilisant les outils informatiques</p>	Bureau, chaise, matériel d'éclairage, cloison mobile pour un espace studio (photo ou vidéo) et création d'un mur vert	Ordinateurs, ou/et tablettes tactiles, appareil photo et vidéo numérique
<p><b>Préparation et nettoyage</b> Outils, surfaces de travail, mains avant et/ou après les séances</p>	Rangement pour les récipients, accessoires et autres outils lavés, savon et sèche-mains	Deux bacs éviers et robinets (eau froide et eau chaude)
<p><b>Rangement et séchage</b> Conservation des productions et matériel dans de bonnes conditions</p>	Armoires, étagères (avec grilles de séchage) adaptées aux grands formats, chariot de transport	Cimaises et fils de séchage
<p><b>AUTRES USAGES POSSIBLES</b></p> <p><b>Accueil d'intervenants</b></p>		
<p><b>Ateliers de pratique artistique, activités périscolaires et associatives</b></p>		

## LOGIQUES DE PROXIMITÉ

Il est judicieux de localiser la salle d'arts plastiques à côté du **hall** ou du **centre de connaissances et de culture**, espaces privilégiés pour l'exposition de travaux.

Prolonger la salle d'arts plastiques par un **espace extérieur** permet aux élèves de travailler en extérieur pour certaines pratiques artistiques. Cette terrasse, par exemple peut être mutualisée avec d'autres locaux du "**pôle artistique et de création**" (salle d'éducation et de pratique musicales, centre de connaissances et de culture, espace - lieu de rencontre avec l'œuvre.)



## Les sujets d'attention

**LOCALISER LA SALLE D'ARTS PLASTIQUES** à proximité des accès au collège ou lycée facilite la livraison des fournitures jusqu'à celle-ci.

## 2. PRINCIPES DE DIMENSIONNEMENT



### 80 m<sup>2</sup> à 90 m<sup>2</sup>

pour la salle d'arts plastiques hors stockage et 20 m<sup>2</sup> environ pour la réserve attenante (avec large ouverture).



**Hauteur minimale sous plafond = 3m** sur au moins une partie de la salle afin de disposer d'une grande surface d'affichage et être en cohérence avec la volumétrie globale, permettant un ressenti d'ambiance confortable. Ceci permet également de suspendre en différents points des travaux de grande dimension ou en volume.

## 3. PRÉCONISATIONS TECHNIQUES ET D'ÉQUIPEMENT

Pour en savoir plus, les lecteurs pourront utilement se référer aux notices techniques.

THÈME	ATTENTES ET POINTS DE VIGILANCE SPÉCIFIQUES À L'ESPACE
Lumière	Eclairage naturel impératif, si possible en latéral, sur la grande longueur (éviter éclairage zénithal). Occultation obligatoire pour la projection numérique. Protections solaires en fonction de l'orientation. Articuler éclairage direct et indirect, en tenant compte de la réflexion des parois. Zonage de l'éclairage artificiel.
Acoustique	Le traitement de la réverbération notamment sur les postes de travail peut être important pour l'usage de cette salle, qui génère beaucoup d'échanges entre élèves.
Thermique / ventilation	La conception de la ventilation doit assurer les conditions de renouvellement d'air pour disposer d'un air sain, et ce d'autant plus au regard des produits employés. Une attention est à porter au confort thermique de mi-saison et d'été.
Numérique	La connectique doit développer un maillage suffisant en périphérie de la salle pour ne pas restreindre les usages : 2 prises de courant et une connexion filaire pour 5 m <sup>2</sup> et branchement des ENI/TNI en sus. Réseau filaire et sans fil activables.
Réseaux (hors numérique)	Alimentation en eau et évacuation. 2 prises de courant pour le ménage.
Matériaux / couleurs / signalétique	Le revêtement des sol comme des murs doit être robuste et lessivable, au moins sur la partie basse de ces derniers. Les couleurs neutres sont à privilégier pour le mobilier et la peinture des murs. Carrelage mural large autour des points d'eau.

### AVANT DE SE LANCER

- La salle d'arts plastiques permet-elle le développement de formes d'expression artistique diverses ? Est-elle adaptée à des postures variées ?
- Permet-elle de visionner collectivement des œuvres et de les analyser ?
- Le mobilier et les matériaux de la salle sont-ils suffisamment robustes et pérennes ?
- L'espace de stockage est-il fonctionnel et judicieusement positionné ?
- Quels dispositifs permettent aux élèves de présenter leurs œuvres ?
- L'établissement prévoit-il un espace-lieu de rencontre avec l'œuvre ?

D'autres informations disponibles sur le site <https://batiscolaire.education.gouv.fr/>